

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

26 septembre 2015

Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes et
des femmes de divers horizons et de toutes convictions
philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient prises et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 24 octobre, 28 novembre, 26 décembre, 27 janvier...

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :
Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantas), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes), EELV, NPA, PS, PCF.

Ne pas jeter sur la voie publique

Demandeurs d'asile « **On frappe à notre porte** »

« *Cette question de savoir comment nous agissons avec les migrants va nous occuper bien plus que la stabilité de l'Euro* » En prononçant cette phrase, Mme MERKEL, chancelière allemande, déplaçait notre regard et signifiait que le plus important pour l'Europe est dans la manière de répondre à la foule grandissante de ceux qui cherchent refuge contre la guerre ou la pauvreté.



L'évidence s'impose. Nous ne pouvons plus fermer les yeux : la guerre en Syrie a poussé plus de 4 millions de personnes à l'exil - d'autres demandeurs d'asile viennent des Balkans, d'Afghanistan, d'Afrique...

En 2014 : 626700 demandes d'asile enregistrées en Europe dont 26550 en France. Ce que nous supportons est faible par rapport ce que supportent d'autres pays frontaliers.

Des hommes, des femmes, des enfants appellent à l'humanité et au respect du droit à la protection. En France le droit d'asile a valeur constitutionnelle. Par ailleurs, la France est signataire de la convention de Genève et du protocole de New-York de 1967.

Ils fuient la guerre et le danger de mort. « Ce n'est pas une armée qui vient nous conquérir, ils viennent sans rien, ils ont tout perdu » Mgr Pontier, archevêque de Marseille

Ils ne sont pas un fardeau, ce sont des personnes qualifiées, qui se sont battues pour leurs idées, ils peuvent apporter beaucoup à nos pays » Patrick Weil, historien

Saurons nous prendre notre part ?

Saurons nous changer notre regard et accueillir ?

Colère et Indignation

Après l'évacuation indigne, fin août, d'environ 300 Roms du plus vieux bidonville rom de France, le Samaritain, à la Courneuve, des voix s'élèvent :

- **le CERD (Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination sociale)** « s'inquiète de la stigmatisation croissante des Roms en France et s'alarme des évacuations forcées de campements sans offrir des solutions alternatives de relogement ». Il se dit « préoccupé par la recrudescence du discours de haine raciale et xénophobe de la part de certains milieux politiques et des médias qui contribuent à la banalisation du racisme au sein de la population ».

- **le CDERE (Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Education)** déplore : « une fois de plus la majorité des enfants roms ne seront pas à l'école pour la rentrée, ces expulsions menant à des ruptures de parcours scolaires. Le droit à l'éducation doit s'appliquer à toutes et à tous partout sur le territoire national ».

- **Jacques Toubon, défenseur des droits**, est très ferme sur l'obligation à la scolarité.

- **Romyvelines** estime que « sans rien résoudre, ces expulsions génèrent des coûts psychologiques, humains et financiers considérables car elles aggravent la situation des personnes condamnées à l'errance en interrompant le suivi social et sanitaire organisé par les associations ».

De nombreuses associations ont également manifesté leur indignation.